



## **COMPTE-RENDU**

### **Conseil de quartier Nansouty Saint-Genès**

Mardi 9 mai 2023, Auditorium du Lycée Saint-Genès

Etaient présents :

- Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux
- Camille Choplin, Maire-adjointe du quartier Nansouty Saint-Genès
- Claudine Bichet, Adjointe au Maire chargée des finances, de la transition énergétique et de l'égalité femmes/hommes
- Tiphaine Ardouin, Adjointe au Maire chargée de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective
- Harmonie Lecerf-Meunier, Adjointe au Maire chargée de l'accès aux droits, des solidarités et des seniors
- Didier Jeanjean, Adjoint au Maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés
- Olivier Escots, Adjoint au Maire chargé du handicap et de la lutte contre toutes les discriminations
- Patrick Papadato, Conseiller municipal délégué pour la voirie, la mobilité, l'accessibilité et le stationnement
- Les services de la ville de Bordeaux et de la métropole de Bordeaux
- 84 habitants et habitantes du quartier.

Vous pouvez revoir le conseil de quartier dans son intégralité en suivant le lien :  
[Conseil de quartier Nansouty/Saint-Genès - YouTube](#)

## **SOMMAIRE**

<b>INTRODUCTION DE MONSIEUR LE MAIRE .....</b>	<b>2</b>
<b>INTRODUCTION DE LA MAIRE ADJOINTE DE QUARTIER .....</b>	<b>2</b>
<b>INFORMATION RELATIVE AU GRAND DIALOGUE CITOYEN .....</b>	<b>3</b>
<b>LES SOLIDARITES : BORDEAUX TERRE DE SOLIDARITES ET DECLINAISON TERRITORIALE .....</b>	<b>3</b>
<b>LES MOBILITES DOUCES .....</b>	<b>6</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>9</b>

## INTRODUCTION DE MONSIEUR LE MAIRE

**Pierre Hurmic** remercie les participants au conseil de quartier et leur volonté de dialoguer dans un état d'esprit constructif. Selon lui, être le maire du quotidien consiste à rester à l'écoute des habitants et à se rendre sur le terrain. En revanche, être le maire du lendemain et préparer la ville de Bordeaux au défi et à l'urgence climatique est plus complexe. Il s'agit parfois de prendre des décisions impopulaires, comme la réduction de la circulation des véhicules.

*Le Parisien* a publié récemment le classement des 200 villes françaises répondant le mieux au défi climatique, dont Bordeaux est en tête des villes de plus de 20 000 habitants les plus écologiques. A ce titre, Pierre Hurmic remercie les Bordelais pour les efforts qu'ils consentent au quotidien.

Par ailleurs, il rappelle avoir pris l'engagement de mettre tout en œuvre pour trouver un accord avec La Poste afin d'éviter la fermeture du bureau de la rue de Pessac. Il annonce que, début octobre 2023, ce bureau rouvrira ses portes sous la forme d'une « maison des services ».

## INTRODUCTION DE LA MAIRE ADJOINTE DE QUARTIER

Pendant les 6 premiers mois de sa prise de fonction de maire de quartier, **Camille Choplín** s'est attachée à rencontrer les acteurs du terrain : directeurs et proviseurs d'établissements scolaires, commerçants, Club Senior Albert 1er et Résidence Autonomie pour personnes âgées Dubourdieu, associations de riverains. Elle a également reçu à la mairie les habitants dont les problématiques méritaient une attention personnalisée.

Depuis janvier, les associations du quartier se réunissent désormais tous les trimestres. Le premier forum des associations du quartier aura lieu le 15 septembre 2023. Camille Choplín a également participé également à de nombreux événements, dont Ma Rue Respire, le Green Market, l'inauguration de la halte de jour de Saint-Nicolas, etc.

## **INFORMATION RELATIVE AU GRAND DIALOGUE CITOYEN**

**Claudine Bichet, Adjointe au Maire chargée des finances, de la transition énergétique et de l'égalité hommes/femmes**

Le plan climat de Bordeaux Métropole a été révisé et affiche des objectifs ambitieux dans tous les domaines de la vie qui génèrent une empreinte carbone : mobilités, logement, alimentation, biens de consommation, etc.

La collectivité peut seulement agir sur 10 % de l'empreinte. La part restante se trouve dans les mains de tous les acteurs du territoire, dont l'implication passe par la sensibilisation, la compréhension des enjeux et l'appropriation des changements de comportements. La première étape consiste à recenser les nombreuses initiatives en la matière.

**Tiphaine Arduin, Adjointe au Maire chargée de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective**

Le grand dialogue citoyen est une démarche pédagogique et démocratique qui s'articule en 3 temps :

- l'effervescence : recensement des retours d'expérience, des pistes de solutions et des difficultés auprès des habitants à l'aide de la plateforme « participation.bordeaux.fr. » et d'événements dans la ville ;
- le partage de propositions dans le cadre d'une convention citoyenne de 100 personnes tirées au sort (d'octobre 2023 à janvier 2024) ;
- l'analyse des informations issues des 2 premiers temps et la démultiplication rapide des actions sur le terrain.

Vous avez choisi le sujet des mobilités douces pour être à l'ordre du jour de ce conseil de quartier, l'exercice de priorisation proposé lors du temps d'accueil fait ressortir deux actions parmi celles proposées par le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) en matière de mobilités douces : favoriser la pratique de la marche et améliorer l'offre de transport en commun. Enfin, l'équipe d'animation du grand dialogue citoyen se rendra sur la place Nansouty le 5 juillet, de 12 à 20 heures afin notamment d'aborder la thématique de l'eau.

## **LES SOLIDARITES : BORDEAUX TERRE DE SOLIDARITES ET DECLINAISON TERRITORIALE**

**Harmonie Lecerf Meunier, Adjointe au maire chargée de l'accès aux droits, des solidarités et des seniors**

Bordeaux Terre de Solidarités est un schéma communal de solidarité qui repose sur un constat et un engagement collectif. Il permet à chaque habitant d'exercer ses droits pour bénéficier de conditions de vie dignes. Il favorise l'épanouissement personnel et citoyen.

Ce schéma partenarial, construit avec 150 partenaires de compétences différentes a été adopté en conseil municipal. Il couvre 9 grandes orientations, parmi lesquelles :

- l'accès aux droits ;
- les parcours résidentiels des plus vulnérables ;
- l'accès aux communs essentiels ;
- l'émancipation numérique ;

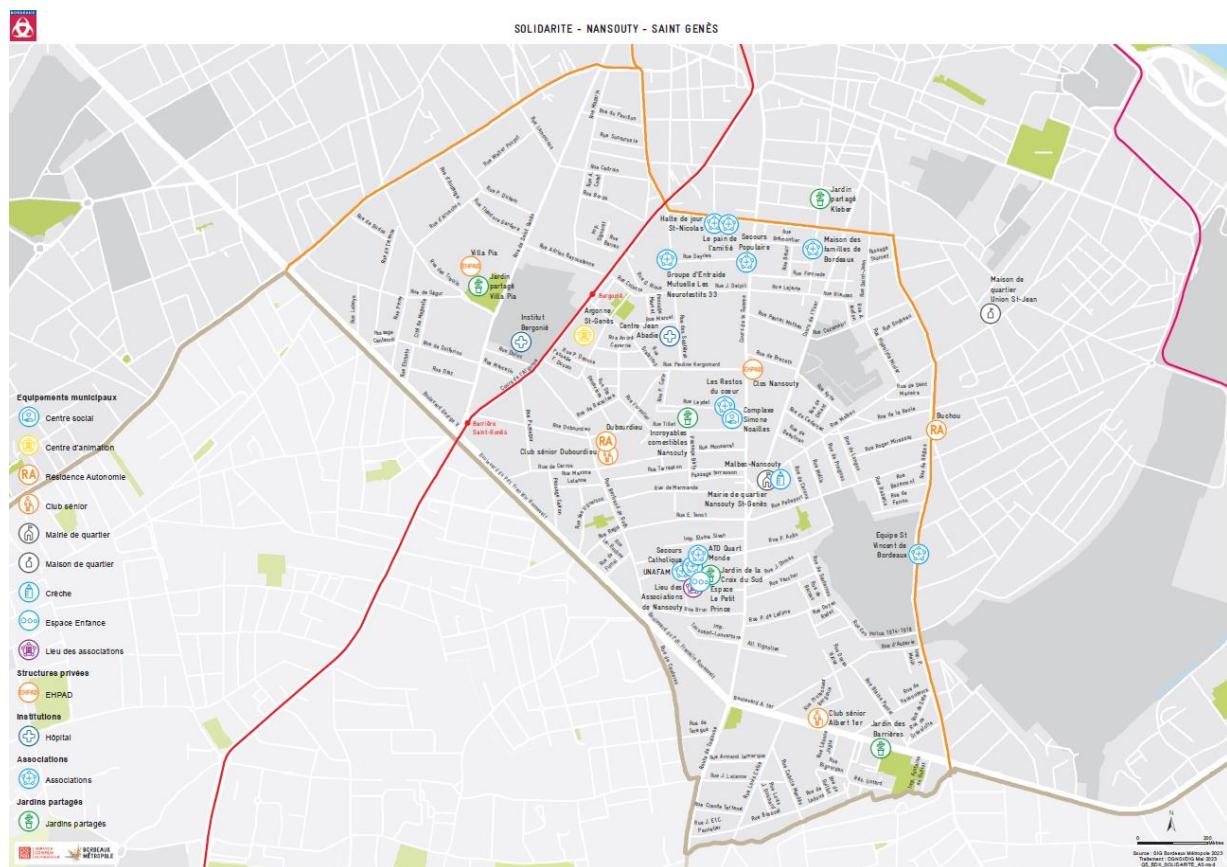
- la participation citoyenne.

Cette démarche s'adosse notamment sur les actions menées par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) dans le champ social et médico-social, sur les services municipaux chargés de la Santé, du Développement social urbain, de la Culture, de la Cohésion sociale, du Sport et des Associations, ainsi que sur des partenariats noués avec les organismes d'Etat et des collectivités territoriales.

Le 15 mai 2023, un Conseil de Développement des Solidarités réunira l'ensemble des acteurs des solidarités du territoire bordelais afin de construire les bases d'une action en faveur de l'accès aux droits et de l'émancipation des publics. Enfin, une grande fête de la solidarité aura lieu au printemps 2024.

## **Camille Choplin, maire adjointe du quartier Nansouty Saint-Genès**

Le quartier Nansouty Saint-Genès comprend un certain nombre de structures de solidarités, dont les équipements municipaux : mairie de quartier, Club Senior Albert 1er, Résidence autonomie Dubourdieu, centre d'animation Argonne, lieu de mutualisation des associations de Nansouty, Multiaccueil Malbec, Maison de quartier de l'Union Saint-Jean, Centre Simone Noailles, square Petit Prince. Il accueille également des structures privées comme la Villa Pia et le Centre Jean Abadie, ainsi que différentes associations comme les Restaurants du Cœur, le Secours populaire, l'UNAFAM, ATD Quart-Monde, Saint-Vincent de Bordeaux, les Neurofestifs 33 et le Pain de l'Amitié. Les Jardins partagés de la Croix du Sud, de la rue Kléber, de la Villa Pia et des Barrières sont également à noter.



## TEMPS D'ECHANGES

- **Centre d'animation Argonne**

*« Le centre d'animation Argonne propose un espace ouvert à toutes les populations et générations. Son objectif est de construire des projets avec et pour les habitants. Il accompagne également les associations. »*

- **Comment agir et qui contacter :**

*« Il est difficile de rencontrer les personnes qui ont le plus grand besoin de solidarité : comment les trouver, leur parler, les connaître ? »*

**Harmonie Lecerf-Meunier** suggère de se rapprocher des associations culturelles, sociales ou de quartier, ainsi que de participer à la nuit annuelle de la solidarité et au forum du bénévolat de décembre.

*« Plusieurs habitants sont émus par les conditions très difficiles d'une jeune femme SDF qui se trouve à la Barrière de Toulouse. Un accompagnement ou un guidage des habitants pour leur permettre de mieux aider cette personne semble nécessaire. »*

**Harmonie Lecerf-Meunier** invite chacun à contacter les élus, le 115 ou le CCAS pour que les acteurs du CCAS ou du Samu social entrent en contact avec la personne et mettent en œuvre un accompagnement complet.

**Camille Choplin** ajoute que le lieu de mutualisation des associations permet à celles-ci de mettre en commun leurs moyens. En outre, la halte de jour Saint-Nicolas permet à 1 200 personnes sans domicile de recevoir leur courrier. Ces personnes peuvent également solliciter un centre de soins. Enfin, ils peuvent être accueillis au Café Sourire, association qui recherche des bénévoles.

**Harmonie Lecerf-Meunier** relève que le quartier Nansouty Saint-Genès possède le plus gros centre de soins de Bordeaux dédié aux personnes sans abri. Ces dernières peuvent également solliciter la PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) des hôpitaux Saint-André et Pellegrin.

Chaque habitant peut contacter la maraude du Samu social pour signaler une personne qui se trouve dans la rue et dont l'état de santé semble très dégradé. Le numéro 115 sert à connaître la position des maraudes et des distributions alimentaires. Enfin, la ville de Bordeaux a intégré l'association Mona Lisa, qui vise à rassembler la société civile, les experts et les collectivités autour de la lutte contre l'isolement des seniors.

- **« Quels sont les financements des associations ? »**

**Harmonie Lecerf-Meunier** indique que, selon leur objet, les associations sont financées par les différentes collectivités et l'Etat. Par le biais du CCAS, la municipalité de Bordeaux a porté l'enveloppe annuelle de financement des associations à 800 000 euros, incluant des subventions spécifiques pour les seniors. Elle favorise les subventions pluriannuelles et instaure des conventions à partir de 5 000 euros de subventions.

## LES MOBILITES DOUCES

**Didier Jeanjean, Adjoint au Maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés**

**Didier Jeanjean** présente aux habitants le « plan marchable », qui inclut notamment l'opération « Ma Rue Respire » le premier dimanche de chaque mois dans tous les quartiers, la piétonnisation de places, la « Rue aux enfants », la mise à sens unique de grandes artères, dont la rue de Pessac, des secteurs bornés et des randonnées urbaines.

**Olivier Escots, Adjoint au maire chargé du handicap et de la lutte contre toutes les discriminations**

Le plan de mise en accessibilité de la voirie et de l'espace public (PAVE) a pour objectif de faciliter les cheminement de tous. Il s'agit d'un outil de pilotage permettant de prioriser les rues mises en accessibilité. Le plan prévoit notamment la révision du diagnostic déjà réalisé et sa mise en regard avec les besoins des populations. Ainsi, dans chaque quartier, des réunions de concertation rassemblent les différentes associations, les clubs seniors et les réseaux d'assistantes maternelles pour réfléchir sur l'accessibilité et définir les priorités. Les premières réunions auront lieu fin juin, celle concernant le quartier Nansouty-Saint-Genès se tiendra à la rentrée. Les services du pôle territorial chargé de l'aménagement de la voirie travaillent d'ores et déjà sur certains aménagements, dont l'abaissement de trottoirs et la piétonnisation de rues.

**Didier Jeanjean, Adjoint au Maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés**

L'agenda d'accessibilité programmée des parcs et jardins (ADAP) se focalise actuellement sur le jardin Bertrand de Goth et le jardin de la Croix du Sud. Les travaux de ces 3 jardins seront terminés avant la fin 2024.

D'autres travaux portent sur le réseau de pistes cyclables et les stationnements sécurisés, avec l'installation de vélobox. La mairie a considérablement réduit le nombre d'opérateurs de location de vélos et de trottinettes tout en multipliant les espaces de stationnements. Cette approche permet de sanctionner les usagers et opérateurs lorsque les trottinettes sont mal garées.

Enfin, l'action en matière de mobilités douces se concentre sur l'offre de transport qui sera en vigueur à compter de septembre 2023, l'autopartage (création de 2 nouvelles stations) et l'accompagnement du développement des véhicules électriques (bornes).

## TEMPS D'ECHANGES

- **Autopartage**

« *Citz est une coopérative d'autopartage présente dans de nombreuses agglomérations et spécialisée dans les derniers kilomètres. A Nansouty Saint-Genès, la station du cours de l'Yser est passée de 2 à 3 véhicules. Celle de la rue Bergonié passera de 3 à 5 véhicules. Une autre solution réside dans le free floating.* »

- **Sens de circulation**

« *Le sens de circulation de la portion de la rue Perey située entre la rue Solférino et la rue de Ségur a été inversé dans le cadre de la Rue aux Enfants. L'accès au secteur n'est plus possible que depuis le boulevard, ce qui implique des détours de 600 m à 1,2 km et génère de très nombreuses infractions et de grands risques de sécurité. Vous n'avez pas respecté votre engagement d'inverser de nouveau le sens de circulation.* »

« *Je travaille dans une association de protection de l'enfance de la rue de Pessac. Nous recevons des populations qui connaissent des situations difficiles. La mise en sens unique de la rue a renchéri leurs difficultés. Certaines personnes ne parviennent pas à se garer et n'honorent pas leurs rendez-vous, pourtant parfois liés à des dossiers de justice.* »

« *Quel sera le nombre de places de parking retirées dans la rue de Pessac ?* » **Didier Jeanjean** répond que ce nombre n'est pas encore arrêté à ce stade. Une réunion sera organisée pour traiter la situation spécifique de la rue de Pessac afin de recueillir les retours et les avis des habitants, lesquels sont parfois divergents. Les sujets doivent être traités avec modération. Il s'agit donc de mettre en place quelques arbres, mais également de laisser un espace aux voitures et aux vélos sur la voie afin de libérer les trottoirs.

En outre, le collectif de la rue Perey sera reçu à la mairie de quartier. Concernant la rue Perey nous avons inversé son sens de circulation dans le cadre du programme de la "rue aux enfants". Un riverain nous a demandé à de multiples reprises de revenir au sens historique. Prenant acte de sa demande nous avons annoncé, en réunion publique, le retour au sens historique de cette rue. Ainsi nous avons respecté notre engagement.

C'est à la suite de cette annonce officielle qu'un collectif (composé de riverains de cette rue et de parents d'élèves qui utilisent cette rue pour aller à l'école) nous a saisi en demandant de ne pas revenir au sens historique.

Ce collectif favorable au sens actuel a donc été reçu en Mairie de quartier.

Quant au riverain favorable au sens historique il est déjà informé qu'il sera reçu pour défendre sa demande à son tour, en tenant compte des nouveaux éléments portés à notre connaissance par le collectif favorable.

Une fois tous les avis entendus, la Mairie prendra alors sa décision de revenir ou non au sens historique.

#### • Offre de transports en commun

« *Les horaires de passage des bus des lignes 5 et 20 mériteraient d'être mieux étalés. Par ailleurs, la fréquence de la ligne B de tramway est encore trop faible.* »

**Didier Jeanjean** souligne que toutes les alternatives de mobilités sont en cours de mise en place ou de transition. L'efficacité des bus passe aussi par la mise en sens unique de certaines voies. D'autres aspects relèvent de Bordeaux Métropole.

#### • Vélobox

« *Le vélobox de la place Simiot est souvent inoccupé. Quels sont les critères d'attribution des places ?* »

**Didier Jeanjean** suppose que les bénéficiaires de ce vélobox n'utilisent pas souvent ce service, malgré sa facturation. Un seul vélo peut être placé dans le vélobox par bénéficiaire, qui doit résider à moins de 200 m. L'offre en la matière a bien évidemment vocation à se développer.

- **Aménagements et accessibilité**

« *Certains trottoirs sont impraticables pour les personnes qui se déplacent en fauteuil roulant ou avec une poussette.* »

« *Je plaide en faveur d'une opération "Ma rue respire" tous les jours à la rue de Ségur, car elle est irrespirable* »

« *Les pistes cyclables de la route de Toulouse sont bosselées et impraticables. La voirie est à refaire avant tous travaux de peinture.* »

« *99 % des riverains sont opposés au projet de végétalisation de rue Jean Mermoz. Pourquoi la mairie n'en tient-elle pas compte ?* »

« *La rue de Bègles est très passante et particulièrement bruyante. Pour autant, elle ne fait pas partie des zones critiques dans les priorités de 2024.* »

« *Pourquoi ne pas envisager un réseau de pistes cyclables dans Bordeaux intramuros ?* »

**Olivier Escots** invite les habitants à participer aux réunions qui précéderont la révision du plan de mise en accessibilité de l'espace public afin d'apporter leurs témoignages. Ces derniers serviront à fixer les priorités. Par ailleurs, les associations de personnes en situation de handicap indiquent que la situation s'est améliorée, s'agissant du stationnement des trottinettes sur les trottoirs. En tout état de cause, il reste un travail de communication générale à réaliser s'agissant du désencombrement citoyen des espaces publics (véhicules et poubelles).

**Didier Jeanjean** note que le sujet des poubelles renvoie *in fine* aux responsabilités individuelles. De manière générale, les choix de la mairie sont guidés par le principe du partage équitable de la voirie. Rue de Bègles, la voirie sera refaite ultérieurement en application de ce principe équitable, ce qui va à l'encontre du modèle de la voiture sur lequel Bordeaux a été construite. Le deuxième impératif est celui de l'élaboration des aménagements à l'aune des trames vertes afin de favoriser les couloirs de biodiversité.

- **Sécurité routière**

« *Rue Saint-Genès, des vélos roulent sur les trottoirs dans les deux sens. Les vélos et trottinettes posent un vrai problème de respect du Code de la route.* »

« *Les chauffeurs de bus de TBM doivent être mieux formés aux circulations d'heure de pointe sur les boulevards.* »

**Didier Jeanjean** assure que TBM fournit un véritable effort de sensibilisation de ses chauffeurs. La sécurité routière relève aussi d'un effort commun de civilité et de compréhension.

« *Les associations d'automobilistes peuvent-elles participer aux concertations, notamment pour évoquer l'autopartage ?* »

**Didier Jeanjean** le confirme. Une prochaine réunion d'information relative à la rue de Pessac est prévue le 28 juin.

## CONCLUSION

**Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux**

**Pierre Hurmic** souligne l'importance de l'écoute dans les décisions prises par l'équipe municipale en matière d'aménagement urbain des 1 487 rues de Bordeaux. Bien que tous les aménagements ne soient pas acceptés par tous les habitants, le changement de circulation de la rue de Pessac a reçu à ce jour 90 % de retours positifs.

En outre, le nombre de véhicules circulant dans la ville a diminué au cours des 3 dernières années, en accord avec les objectifs climatiques de la ville. L'idéal serait que seuls ceux qui n'ont pas d'autre choix circulent en voiture en ville.

Pierre Hurmic souligne également que la plantation d'arbres en remplacement des places de parking vise à améliorer la qualité de l'air. Quoi qu'il en soit, la ville doit rattraper un important retard en matière d'aménagement urbain contemporain.

Enfin, certains problèmes relèvent de l'incivilité et de l'indiscipline. Une campagne de sensibilisation sera lancée à ce sujet. Dans l'espace public, les usagers de la route les plus forts doivent protéger les plus faibles.